

NEO ENGINEERING

Conseil en développement



LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

Indice de coût de revient

Location

Synthèse

31 janvier 2023

NEO Engineering 34, avenue des Colonnes F-13008 Marseille

SARL au capital de 10 000 € SIRET : 500 316 005 00023 Code APE : 7022Z TVA FR 00 500 316 005

www.neoeng.com

Sommaire

1 - CONTEXTE	2
2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	3
2.1 - Sources des indices officiels.....	3
2.2 - Calcul des évolutions des indices officiels.....	3
2.3 - Méthodologie	4
3 - PRODUCTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION	5
4 - FOCUS SUR L'EVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION AU 30 SEPTEMBRE 2022.....	6

1 -CONTEXTE

NEO Engineering est un cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France.

L'indice d'évolution de coût de revient a été construit en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.

La structure des coûts obtenue est réputée représentative du secteur Location.

A cette structure des coûts illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, a été appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables.

Pour certaines de ces composantes de charges, il s'est avéré nécessaire de construire un indice composite de plusieurs indices officiels. Par exemple, en l'absence d'indice officiel pour les « Achats de pièces détachées non refacturés », un indice composite est établi sur la base d'une composition de 6 indices officiels comme les coûts de production de lubrifiants, de pneus, de moteurs, d'équipements hydrauliques...

L'année de référence pour la production de l'indice Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.

Afin de produire l'indice de coût de revient Location, l'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Cette synthèse met en évidence les résultats suivants :

- L'indice coût de revient Location pour l'année 2020
- L'indice coût de revient Location pour l'année 2021
- L'indice coût de revient Location au 30 septembre 2022, celui-ci reflétant la tendance forte pour 2022 puisque basé sur les neufs premiers mois cumulés.

2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 - Sources des indices officiels

Les indices officiels ont été sélectionnés sur la base des éléments suivants :

- La pertinence avec l'activité de Location
- Le degré de récurrence dans l'année (au minimum au trimestre, au mieux au mois)
- L'ancienneté (un indice avec un historique a davantage de probabilité d'être maintenu dans le temps)
- L'objectivité de l'organisme les produisant

Les sources répondant à ces préalables sont les suivantes :

- INSEE
- Le Moniteur
- Comité National Routier
- France Assureurs
- Syntec
- Banque de France

2.2 - Calcul des évolutions des indices officiels

L'évolution des indices a été basée sur l'évolution de la moyenne annuelle. Pour l'ensemble des indices, les résultats mensuels ou trimestriels ont été recueillis de janvier 2019 à septembre 2022.

Pour le calcul de l'indice au 30 septembre 2022, la méthode retenue est le calcul de la moyenne des neufs premiers mois cumulés de l'année 2022.

2.3 - Méthodologie

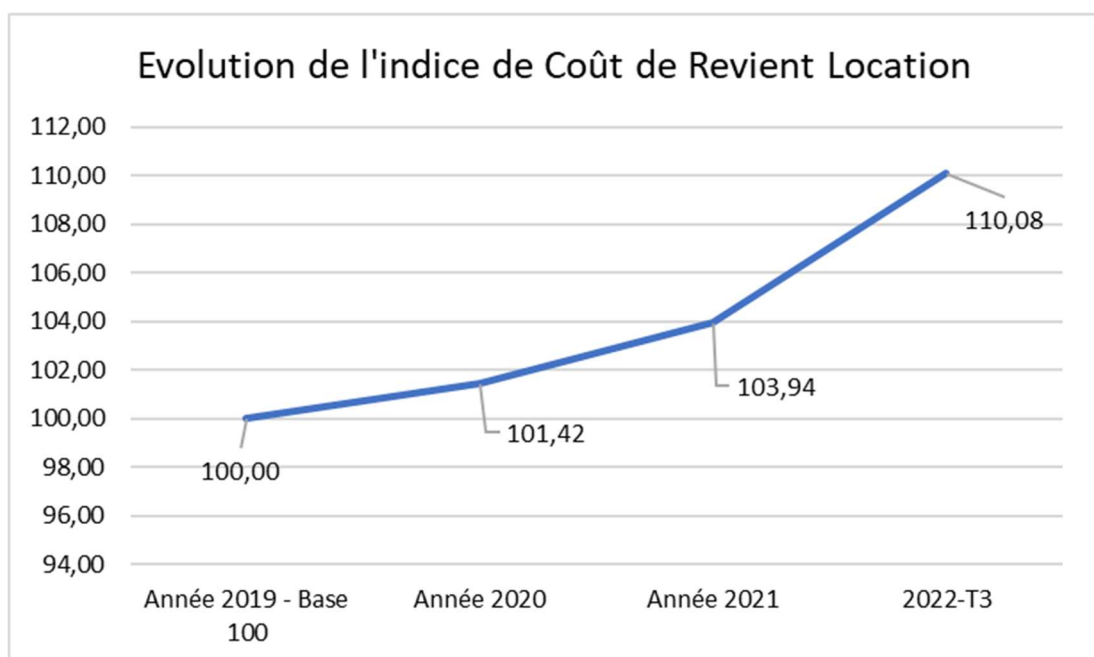
- Collecte des données de tous les indices officiels depuis début 2019 et jusque septembre 2022
- Calcul d'une moyenne annuelle pour 3 ans (2019, 2020 et 2021) pour chaque indice officiel
- Calcul des indices composites
- Pondération des indices officiels et des indices composites selon la structure des coûts à charge pour le secteur Location
- Calcul d'un indice de coût de revient pour la Location, exprimé à partir d'une base 100 pour 2019
- Evolution à partir de la base 100 de l'indice Location pour 2020 et pour 2021
- Calcul d'un indice provisoire au 30 septembre 2022

3 - PRODUCTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION

Indice de Coût de Revient Location - DLR			
Dernière mise à jour :	30 septembre 2022		
Période	Indice coût de revient Location		Méthode calcul
Année 2019 - Base 100	100,00		Moyenne 12 mois 2019
Année 2020	101,42		Moyenne 12 mois 2020
Année 2021	103,94		Moyenne 12 mois 2021
2022-T3	110,08	(p)	Moyenne 3ème trimestre cumulé -janvier à septembre- par rapport à Année 2019 Base 100

L'indice de Coût de Revient Location évolue ainsi :

- +3,94% en 2021 par rapport à 2019
- +10,08% en moyenne sur les 9 premiers mois de 2022 par rapport à 2019
- +5,9% en moyenne sur les 9 premiers mois de 2022 par rapport à 2021



4 - FOCUS SUR L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION AU 30 SEPTEMBRE 2022

Indices d'évolution du coût de revient Location (moyenne au 3ème trimestre 2022 cumulé comparée à moyenne année 2021)		
Achats	Achats pièces détachées non refacturés	+7,0%
	Energies	+49,3%
	Gazole non refacturé	+46,6%
Charges externes	Transport de machines non refacturé	+9,0%
	Entretien et réparations du parc	+9,6%
	Traitement des déchets	+14,0%
	Assurance bris de machine	+5,9%
	Assurance autres	+2,4%
	Loyer des locaux commerciaux	+4,3%
	Coût informatique	+2,9%
	Frais administratifs	+4,7%
Frais de publicité et de marketing	+5,6%	
Impôts et taxes	Impôts et taxes	+5,6%
Charges de personnel	Charges de personnel	+2,5%
Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	+5,6%
Dotations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements sur immobilisations (parc)	+5,4%
	Dotations aux provisions sur actif circulant	+5,6%
Charges financières	Charges financières	+17,4%

